

Pélerinage aux Sources

par Henri GAUVRIT

Exposé présenté lors du Bicentenaire
de l'Institut National des Jeunes Aveugles

La fondation de l'Institut national des jeunes aveugles de Paris, en 1784, ouvre une ère nouvelle dans l'histoire des aveugles.

En un sens restreint, elle inaugure, dans des écoles spéciales, la généralisation de l'instruction des enfants et des adolescents privés de la vue. En un sens plus large, elle les arme d'un métier, en fait des travailleurs et les engage dans la voie de la promotion sociale.

Jusque-là, la culture était le privilège de rares autodidactes et de quelques individus fortunés qui pouvaient s'offrir les leçons d'un précepteur. Désormais, la culture va atteindre progressivement l'ensemble des aveugles. D'autre part, la disqualification de la cécité et la mendicité généralisée vont régresser devant le travail et l'insertion dans la communauté.

Double conversion que nous commémorons aujourd'hui. De tous les continents, de fervents cortèges se sont mis en route et ont convergé vers Paris. Les voici réunis dans cet établissement premier, dans ce sanctuaire où sont toutes nos sources.

A l'hommage que nous rendons à l'Institut qui a suscité et modelé tous les autres, nous joignons l'hommage au Fondateur, à l'homme de bien, à l'homme de cœur dont l'intuition et la sensibilité ont restitué à la société une catégorie d'hommes marginalisés par des préjugés aussi anciens que le monde.

En effet, le plus grand mystère enveloppe le "fonctionnement" de l'homme privé de lumière. J'entends encore un aveugle de grande classe, Arne Husveg, affirmer à l'U.N.E.S.C.O., en 1975 : "La cécité est une prison à l'enceinte infranchissable". Le plus grand mérite de Valentin Haüy n'est

peut-être pas d'avoir ouvert la prison de la cécité et d'en avoir libéré les détenus. Ce pourrait être d'avoir franchi l'enceinte de sa propre prison de voyant et d'avoir rectifié le regard qu'il portait sur les aveugles — lui et ses contemporains —.

"L'aveugle et le fou", disait-on en ce temps-là. Valentin Haüy va à contre-courant de l'opinion. L'aveugle n'est pas celui "qui a péché, ou dont les parents ont péché" ; l'aveugle, c'est l'homme, l'homme vivant, l'homme debout fier de sa dignité ; l'homme qui est une personne, qui a une valeur, dont les possibilités en sommeil attendent un éveil. Ce regard positif de V. Haüy, cette attitude de foi et de respect à l'égard de l'homme apparemment diminué, voilà la première condition qu'il impose à son action éducative.

Nous voici entrés dans le vif de notre sujet. Continuons notre pèlerinage aux sources.

Fortement motivé par l'événement burlesque de la Foire Saint-Ovide, Valentin Haüy jure de faire lire les aveugles. Mais par quels moyens ? Dans ses écrits, il ne cite jamais les philosophes du siècle des Lumières, qui dissertent sans fin du fameux problème de Molyneux. Diderot l'intéresse uniquement parce que sa "Lettre sur les aveugles" fait état de deux cas remarquables : celui de l'aveugle du Puiseux qui enseignait à lire à son fils au moyen de lettres mobiles, et celui de l'illustre mathématicien Saunderson qui professait à l'Université de Cambridge. Valentin Haüy retient leur matériel de lecture, des lettres en bois mobiles et la machine mathématique de Saunderson. Il fait plus souvent référence à Mélanie de SALIGNAC et à Marie-Thérèse PARADIS qui lui font connaître leur

expérience de la cécité et leurs "prothèses" d'émancipation. Le reste, il le cherche lui-même dans l'observation directe de ses élèves. Son secret pédagogique consiste à "ouvrir les yeux sur les yeux fermés".

C'est cette attitude qu'immortalise la statue de la Cour d'honneur de cet établissement. A ce propos, Monsieur Pierre Henri note (page 55) : "L'association en un même groupe du maître et de l'élève, du voyant et de l'aveugle, a peut-être une signification. Celui-ci, du seul fait qu'il s'était adapté à son infirmité, ne fut-il pas parfois l'inspirateur de celui-là, en attendant de devenir son premier adjoint ?" Sans vouloir extrapoler la pensée de notre auteur, je crois pouvoir dire qu'Valentin Haüy eut l'honnêteté intellectuelle, l'humilité d'accepter le fait de l'autre, différent de lui, et de devenir le disciple de son élève.

C'est ainsi que François Lesueur lui apprit que les aveugles ont les yeux au bout des doigts et que leur vie se joue sur un autre clavier que celui des voyants. Dans ce domaine de la vie organisée sur des données autres que visuelles, Valentin Haüy resta l'élève docile de son élève.

Le regard juste sur l'homme, le regard humble et valorisant sur "les yeux fermés", voilà ce qu'il y a de meilleur chez Valentin Haüy.

On a critiqué la pédagogie assez mince du "Premier instituteur des aveugles". Elle est discutable en effet. Impossible cependant de ne pas faire mention des intuitions fondatrices de cet homme étonnant. Il a fondé la première école d'aveugles, réalisé le premier livre en relief, en caractères ordinaires fortement pressés ; c'était un progrès sur les lettres mobiles en bois.

Il a enseigné la lecture en associant la chose au mot. Il a fait de son "Institution des enfants aveugles" une "Institution d'aveugles travailleurs". Il a eu l'audace "d'exhiber" ses élèves deux fois par semaine. Les sceptiques l'en ont ridiculisé, mais les dites exhibitions ont suscité un courant d'opinion en faveur des aveugles. Nous n'avons rien inventé avec nos "portes ouvertes".

Qui se rappelle aujourd'hui les directives de ses règlements de 1792 ? (Règlements pour l'Etablissement des sourds-muets et aveugles-nés (1). Je cite :

"Chaque élève se servira lui-même, fera son lit, balayera son alcôve, battra ses habits." (Titre II - 5, p. 5).

"L'Economie ne souffrira jamais qu'aucun élève reste dans l'inaction." (Titre II - 7, p. 5).

"Enfin, chaque élève, même les aveugles, avant de sortir de l'Etablissement, doit être mis en état de gagner de quoi vivre, à l'aide d'un métier utile, sans être à charge à sa Famille, ni à la Société. Les instituteurs n'oublieront jamais que c'est là le but essentiel des deux institutions." (Titre III - 18, p. 15).

Chose inouïe en son temps, il a senti l'autonomie physique des aveugles. N'a-t-il pas écrit : *"Nous croyons qu'il doit entrer également dans nos vues de faire enseigner à l'enfant-aveugle à marcher sans conducteur"* ? (Essai sur l'Education des aveugles, p. 117).

Notre pèlerinage aux sources ne peut s'arrêter là. Le premier instituteur d'aveugles fut un pionnier, mais il lui manquait les moyens de réaliser son rêve : l'argent, certes, des protections après la Révolution, et il faut le dire, des techniques performantes. Cependant, il a conduit son œuvre à un point de non-retour, dans une situation telle qu'elle réservait un espace de liberté et de créativité à ses successeurs. Les faits veulent que l'année 1984 marque le 175^e anniversaire de la naissance de Louis Braille.

Louis Braille : la merveille du monde des aveugles ! Il a emprunté l'impression en relief à Valentin Haüy, à Charles Barbier, le point plus stimulant pour le doigt que la ligne continue, et il a inventé un alphabet avec six points, juste ce qui peut être exploré globalement par la pulpe de l'index. Seuls,

ceux qui pratiquent le braille savent que ce chef-d'œuvre de bon sens ensoleille l'existence.

Comme Valentin Haüy, Louis Braille dut marcher à contre-courant, dans sa propre institution, et au dehors. Son système ne fut reconnu officiellement, ici même, qu'en 1850, et il lui fallut encore trente ans pour conquérir les principaux pays. Aujourd'hui, il est devenu universel : en ce sens qu'il couvre tous les besoins d'écrit pour la Littérature, la Musique, les Mathématiques, les Sciences ; en cet autre sens qu'il est adopté par tous les pays du monde.

A la nouvelle génération, le braille pose le redoutable problème des moyens de travail spécifiques et du dépassement de la cécité. Ce n'est pas une écriture conventionnelle, lui reproche-t-on. C'est vrai, mais c'est justement son originalité et sa richesse. L'écriture conventionnelle s'adapte à l'œil ; le braille réalise le mariage d'amour avec le doigt ; c'est l'écu du doigt.

Il est certain qu'apprentissage du braille est lié d'une manière directe à l'acceptation de la cécité, à l'attitude du sujet devant sa cécité. A nos jeunes amis qui hésitent, je dis avec ma plus forte conviction : *Prenez votre handicap dans vos mains, et faites-en un instrument de travail, de libération, de joie. Allez jusqu'au bout de vous-mêmes ; la vie ne fait de cadeaux à personne ; vos aînés sont devenus ce qu'ils sont grâce au braille. Cette salle "André Marchal" vit encore du souvenir de l'artiste prestigieux qui lui a donné son nom. C'est le braille qui a fait André Marchal, qui a porté à un développement extraordinaire les richesses de l'adolescent comme vous qu'il fut dans cet institut.*

Le braille, c'est la langue écrite, la musique écrite, la pensée et le sentiment élaborés que l'on prend en main, que l'on retourne à son gré pour le mieux analyser, que l'on capte par sa mémoire, que l'on savoure et qui nous transporte à notre insu sur l'orbite culturelle et spirituelle... Le braille, c'est aussi le petit papier qui nous souffle, exactement et sûrement, une adresse, un rendez-vous, le numéro de téléphone d'un ami...

Louis Braille savait bien que ses six points n'avaient aucun sens pour les clairvoyants ; il savait aussi qu'il ne deviendrait l'égal des clairvoyants que par la culture et la valeur humaine que lui procureraient ses six points. On ne devient l'égal des autres qu'en étant d'abord soi-même.

L'enfant aveugle dont les doigts frétilent d'intelligence et de curiosité, qui touche à tout, démonte tout ce qui est démontable, rejoint le parfum d'une fleur et lui demande son nom en la cajolant avec toute la finesse de ses doigts, cet enfant n'est pas exactement conforme à un enfant ordinaire, mais il acquiert ainsi un savoir "de première main". C'est son moyen d'enfant aveugle.

L'adulte qui a le courage de se dépasser pour s'aventurer dans les rues d'une ville, ne circule pas comme un voyant : il doit apprivoiser un espace souvent hostile. Un aveugle n'apprend pas à connaître le monde physique, ni à s'y situer comme un voyant, avec les mêmes représentations ; il a besoin d'une organisation spécifique à la fois physique et mentale. L'éducation de l'aveugle n'est valable que si elle répond à ses besoins et lui donne le plein développement de ses moyens propres. Par la médiation des sens valides, il se hisse sur le plan de l'intelligence et de l'action adaptée. Il est alors l'égal du voyant.

La plus grande erreur de nos établissements serait de limiter son éducation au cadre purement scolaire. Nous lui devons une éducation totale, le partage intégral de notre humanité.

Pardonnez-moi d'insister. Aligner les aveugles sur nos comportements de voyants, c'est littéralement les "coloniser". L'aveugle a le droit d'être aveugle et d'utiliser ses moyens d'aveugle. Il ne sera vraiment une personne qu si nous lui reconnaissons son identité. Aussi notre rôle d'éducateurs consistera à l'aider à développer l'organisation spécifique de sa personnalité, tout en le socialisant le plus possible.

Dans son Traité de Pédagogie générale, René Hubert étudie les antinomies de l'éducation : contrainte - liberté, individu - société... Le risque

de notre action serait de privilégier un terme et d'annuler l'autre : contrainte **ou** liberté, personnalisation **ou** socialisation. Dans le domaine qui nous intéresse, comme en bien d'autres, la vérité — qui est toujours une asymptote — réside dans la conjonction **et** : personnalisation **et** socialisation.

Je ne me sens pas autorisé à anticiper sur nos débats des jours à venir. J'affirme seulement que l'éducation des aveugles comporte inévitablement une part spécifique, réparatrice et normalisante qui les rende compétitifs au milieu de leurs pairs voyants.

Rendons grâce à Louis Braille qui est allé à contre-courant en gardant toujours la tête au-dessus du courant.

Nous — les Français du moins — nous avons la déplorable habitude de parler en termes de compétition. Pourquoi vous décevoir ? Voici ma pensée. Sans Valentin Haüy nous n'aurions pas eu Louis Braille. L'un et l'autre étaient indispensables. Valentin Haüy restera toujours le premier ; Louis Braille le plus grand.

Nous ne pouvons terminer notre pèlerinage aux sources sans évoquer les centaines, les milliers de sources qu'ont fait sourdre Valentin Haüy et Louis Braille en cet établissement national, en nos établissements de province, dans tous les établissements des pays représentés ici. Des sources ? il en a jailli partout lorsque des apôtres de leur trempe et de leur foi dans l'homme ont fait sauter les cailloux qui les obstruaient.

En ce XX^e siècle finissant, nous reconnaissons que bien souvent, ce sont les aveugles eux-mêmes qui ont fait sauter les cailloux qui bouchaient les sources, qui ont dirigé leur flux vers des confluent importants, qui les ont intégrés à un système d'ensemble, régional ou national. Promus au statut de travailleurs, les aveugles ont bénéficié de la solidarité de leur pays, et malgré des préjugés encore tenaces, ont mis leurs bras et leur matière grise à la disposition de la communauté. Madame le Directeur nous l'a montré. Je la félicite et la remercie.

Cet exposé est délibérément une réflexion sur le passé, mais le retour au passé n'est bénéfique que s'il nous resitue dans le présent — avec un autre regard. Pendant quatre jours, nous affronterons la conjoncture actuelle.

Qu'il soit permis à un "vieux routier" de vous proposer quelques rappels utiles :

1) Les messages essentiels de Valentin Haüy et de Louis Braille sont des préalables à notre action éducative quelle qu'elle soit.

2) Le dépistage et la prévention de la cécité sont d'une importance primordiale. La guidance parentale et l'éducation précoce aussi. En effet, les troubles les plus graves que nous constatons chez nos jeunes élèves s'expliquent par les carences de l'éducation fondamentale de zéro à 3 ans. Les conséquences négligées, ou inconsciemment provoquées de la cécité sont souvent plus importantes que la cécité elle-même et deviennent irréversibles.

Nous recevons de plus en plus de débi-les mentaux. Il convient de prendre du temps avant de les affubler de cette étiquette. Bon nombre de ces enfants ne sont que des pseudo-débiles, récupérables si une éducation systématique n'est pas entreprise trop tardivement.

3) Il est urgent de privilégier l'éducation corporelle des jeunes aveugles par le jeu, le sport, les activités manuelles, la locomotion...

4) Depuis 25 ans, on a bradé inconsidérément des professions comme celles de la musique.

Je ne crois pas à la musique professionnelle pour les aveugles parce qu'aveugles. Je crois à la musique professionnelle pour les musiciens. Mais, tout enfant a droit à une éducation et à une culture esthétiques. Les enfants et les adolescents des écoles et des collèges ordinaires apprennent à chanter, individuellement ou en chœur, à jouer de la flûte à bec ou d'un autre instrument, à écouter et goûter les chefs-d'œuvre de notre patrimoine musical. Si on pense à la difficulté que présentent les arts plastiques pour les aveugles, serait-il opportun de laisser nos élèves en deçà de la formation musicale commune ?

5) L'intégration scolaire que nos établissements français pratiquaient dans l'ensemble après la classe de troisième tend à se généraliser plus tôt, parfois trop tôt.

L'intégration "sauvage" n'est pas une solution miracle. D'autre part, l'intégration sociale a toujours été, et doit être reconnue comme la finalité de l'éducation spécialisée.

6) La première loi de l'éducation est l'unité. Nous désirons vivement qu'il existe une collaboration étroite et confiante entre les familles et les écoles d'aveugles, entre les diverses catégories de personnels qui interviennent dans nos établissements. La collaboration de tous les membres de l'équipe est d'autant plus nécessaire que les formations individuelles sont différentes, et parfois les visées éducatives opposées.

Après deux siècles d'existence, l'œuvre de Valentin Haüy et de Louis Braille est parvenue à un développement que nul ne prévoyait. En un temps où la culture et les technologies de pointe nous fournissent des moyens supplémentaires qui feraient rêver l'un et l'autre fondateurs, qu'allons-nous faire de nos sources ? Les ensabler ? Comme un certain racisme le préconise ; ou bien les faire jaillir de plus belle en jets de vie et de lumière ? Telle est la question qui se pose aujourd'hui, une question qui attend nos réponses.

(1) Règlements pour l'Etablissement des sourds-muets et des aveugles-nés. "Vu et approuvé par nous, Administrateurs du Directoire du département de Paris, ce 16 février 1792, l'an 4^e de la Liberté. La ROCHEFOUCAULT Président, BLONDEL Secrétaire".

